

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| Introduction .....                                   | 2 |
| Profil enseignement .....                            | 3 |
| Compétences et acquis au terme de la formation ..... | 3 |
| Programme .....                                      | 3 |
| Programme détaillé par matière .....                 | 3 |
| Programmes particuliers .....                        | 4 |
| Cours et acquis d'apprentissage du programme .....   | 5 |
| Informations diverses .....                          | 6 |
| Liste des bacheliers proposant cette mineure .....   | 6 |
| Conditions d'accès .....                             | 6 |
| Evaluation au cours de la formation .....            |   |

## MINOGEST - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

La mineure d'ouverture en gestion vous offre :

- une réelle initiation aux sciences de gestion, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;

## MINOGEST - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Découvrir les sciences de gestion, une discipline différente de celle de sa majeure, et en saisir les spécificités, les fondements et la rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en gestion.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en sciences de gestion.
2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils et méthodes de base des sciences de gestion.
3. Découvrir et saisir la rigueur exigée et faire preuve de cette intégration.
4. Faire preuve d'une capacité de questionnement à partir du raisonnement spécifique aux sciences de gestion.
5. Percevoir les spécificités des sciences de gestion et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

### PROGRAMME

---

#### Programme détaillé par matière

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
  - ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
  - [FR] FR, EN, ES, NL, E D, ...n)
-

**o Cours relevant de la discipline de la gestion**

*Minimum 19 crédit(s)*

⊗ LECGE1113



o **Mineure en gestion (initiation) [Programme pour tous les étudiants ayant accès à la mineure à l'exception des étudiants de l'EPL]**

---

o **Cours fondamentaux (10 crédits)**

Les bacheliers ayant déjà suivi dans leur majeure un ou deux cours équivalents à ces cours fondamentaux devront les remplacer par un ou deux cours de gestion supplémentaires, à choisir, avec l'accord du responsable de programme, dans la liste au choix "Cours relevant de la discipline de la gestion".

o







Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel suivant. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

#### *Assumer le conflit d'horaires :*

L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

#### *Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :*

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

#### inscription aux activités de la mineure

##### 1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

##### 2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

##### 3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

#### Supports disponibles

##### 1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

##### 2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

#### Organisation des examens

##### 1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

##### 2. Consultation des horaires d'examen

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)